FINANCES – BUDGET ANNEXE SERVICE AUX PERSONNES AGEES DECISION BUDGETAIRE MODIFICATIVE N° 1

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL D'ADMINISTRATION N° 23-040

L'an deux mille vingt-trois, le lundi 15 mai à 16h30, le Conseil d'Administration du CCAS de Cambrai, dûment convoqué, s'est réuni en lieu ordinaire de ses séances sous la présidence de Madame Virginie WIART, Vice-Présidente Déléguée.

Date de la convocation : le mercredi 3 mai 2023.

Nombre de membres en

exercice:17

Présents: 12

Votants: 13

Présents:

Mme Virginie WIART, Mme Dominique CARDON, Mr Jean-Pierre BAVENCOFFE. Mme Maria-José POMBAL, Mme Sylviane LIENARD, Mr Marc DERASSE, Mme Florence NOCHELSKI, Mr Jean-Louis DELHAYE, Mr Michel MAUPRIVEZ, Mme Jocelyne PEYRAT-ARMANDY, Mme Monique BOUOUIGNAUD, Mme Sabine CAGNARD.

Excusés:

Mr François-Xavier VILLAIN, Mme Françoise DEMONTFAUCON, Mme Sylvie LABADENS, Mme Brigitte BRACQ, Monsieur Alain DELEVALLEE.

Procurations:

Mme Sylvie LABADENS à Mme Dominique CARDON.

Secrétaire de séance : Blandine LASSERON.

Objet: Adoption de la décision modificative nº 1 du Budget Annexe SAPA.

09/05/2023

Edition de Décision Modificative

1/1

Décision modificative n°1 (Crédit supplémentaire)

Description:

affectation résultat 2022

Imputation	OUVERT	REDUIT	Commentaires
D I 20 205 OPNI /612Q	22 471.68		
D I 23 2313 OPNI /612Q	11 200.00		
R I 001 001 OPFI /6120	33 671,68		•

DETAIL	PAR SECTION	Investissement	Fonctionnement
Dépenses :	Ouvertures	33 671,68	
	Réductions		
Recettes:	Ouvertures	33 671,68	
	Réductions		
Equilibre :	Ouv Red.		

EQUILIBRE

Solde Ouvertures	
Solde Réductions	
Ouv Réd.	

Publié le : 05 Juin 2023 à 09:37

Fait et délibéré les jours, mois et an ci-dessus

Acte certifié exécutoire en vertu de l'article 2-1 de la Loi nº 82.623 du 22.07.82

Transmis à la Sous-Préfecture le : 25 MAI 2023 Et publication ou notification du : 2 5 MAI 2025

Pour copie conforme, La VicePrésidente Déléguée,

Pour la Vice-Présidente du CCAS La Vice-Présidente Déléguée

